

Hommage à Monsieur Marcel Dumarche, le 24 juin 2020, en l'église de Saint-Pair sur mer

(par Charles Clavreul, au nom du Groupe CASAM/AGRIAL)

Monsieur Dumarche, notre ami Marcel,

Sollicité par la famille pour exprimer ce matin, en cette église, cet hommage de reconnaissance et aussi d'amitié, je le fais volontiers en témoignage des années vécues ensemble au sein de la CASAM.

C'est donc en tant qu'ancien collègue de l'équipe de Direction de la coopérative que je m'exprime. Mais c'est aussi un hommage d'amitié que je souhaite rendre. Une amitié renforcée au cours de ces dernières années grâce à ces belles rencontres, avec toi Marcel, à ton domicile de Saint-Pair sur mer. Des rencontres au plaisir partagé.

Cette amitié renforcée m'autorise aujourd'hui à t'appeler Marcel et à continuer d'utiliser le tutoiement.

C'est donc aujourd'hui, pour nous tous, avec beaucoup de tristesse que nous t'accompagnons à l'heure de cette douloureuse séparation.

Marcel, ton parcours a été exceptionnel et a profondément marqué l'histoire de la CASAM. Tu aimais rappeler que tes racines n'étaient pas agricoles. Et pourtant tu as pris une part active à l'évolution de l'agriculture manchoise.

Ton entrée à la CASAM de Saint-Hilaire, par la petite porte, tu la dois à une annonce parue dans « le Glaneur » (aujourd'hui la gazette de Saint-Hilaire). La coopérative recherchait une jeune fille pour assurer un remplacement de secrétaire. Tu savais taper à la machine. Tu as postulé et rencontré Monsieur Charles Jaunet, Directeur de la succursale. Il t'a dit « c'est pour un mois ». Cela a duré 39 années. Cette entrée à la CASAM a connu, pour toi, de très heureux prolongements. Monsieur et Madame Jaunet avaient 9 enfants, dont une fille Thérèse. Elle était belle et elle t'a plu. Cela s'est terminé par un mariage et la création d'une belle famille. Une famille qui t'entoure aujourd'hui.

Le départ en retraite de Monsieur Jaunet t'a conduit à prendre sa succession à la direction de la succursale. Tu as développé la coopérative à St-Hilaire, prolongeant l'action de ton prédécesseur, fondateur de cette succursale en 1925. Tu as assuré une direction temporaire à Carentan. Puis le Directeur Général, Mr Georges Leclerc, t'a appelé pour te proposer de nouvelles responsabilités au siège de la CASAM, à Coutances. Tu as accepté. Tu as rapidement pris en charge les activités d'approvisionnement de la coopérative. Puis la Direction commerciale. Tu étais un fin stratège en matière de commerce. Tu disais toi-même que tu avais « *la bosse du commerce* ». Ces qualités étaient unanimement reconnues.

A la tête d'une équipe, tu étais le grand négociateur aux achats, que ce soit en engrais, en produits phytosanitaires, en quincaillerie, en machines agricoles. Tu as lancé l'électro-ménager dans les magasins avec le congélateur individuel. L'accord bien négocié avec l'Italien « Indésit » permettait l'arrivée des congélateurs par wagons entiers depuis l'Italie. Puis arriva la gamme « Indésit » pour les ménagères. Elles adoraient les magasins CASAM qui offraient de nouveaux produits soulageant les corvées de linge ou de vaisselle. Tu as ainsi impulsé une nouvelle dynamique pour le réseau des magasins. Avec le Directeur Général, vous avez élargi la gamme des produits, ouvert les magasins au grand public.

Tes relations commerciales étaient basées sur la relation humaine, la confiance, le respect des fournisseurs. Un respect réciproque et partagé.

Grâce à ton réseau de relations tu as accompagné le Directeur Général de la CASAM pour faire l'acquisition d'une petite entreprise de conditionnement de légumes en baie du Mont Saint-Michel. C'était en 1975. Aujourd'hui, avec Florette et Prim'co, le Groupe AGRIAL est l'un des premiers opérateurs européens dans le secteur des légumes.

Ta vision stratégique te conduisait à être à l'écoute de toute innovation porteuse d'avenir. A titre d'illustration, avant de lancer l'électro-ménager à la CASAM, tu as été le promoteur des salles de surgélation collective en France. La première salle, inaugurée à Saint-Hilaire du Harcouët, dans les années 1960, prolongeait un de tes voyages en Suisse. Tu y avais découvert, en 1959, cette technique de conservation visant à améliorer les conditions de vie en milieu rural.

L'inauguration de la salle de surgélation de Saint-Hilaire, en présence du représentant du Ministre de l'Agriculture, Monsieur Pisani, a eu un retentissement et des prolongements au niveau national.

Marcel. Tu aimais dire que dans la vie, tu as toujours eu de la chance. Oui, peut-être. Mais ton parcours remarquable n'est pas seulement dû à la chance. Il est surtout lié à tes qualités d'homme d'action. Ton ascension dans les postes de responsabilité dans la coopérative est le résultat de ton travail, de ta volonté, de tes compétences reconnues. Le secrétaire de la succursale St-Hilaire est ainsi devenu le Directeur commercial de la CASAM.

Tu es parti jeune en retraite, après 39 années à la CASAM. Tu es parti avec la médaille du travail. Et tu disais *« pourtant, je n'avais rien demandé »*. En quittant l'entreprise, Bernard Maupas, ton deuxième Directeur général, te confia une mission. « Créer une centrale d'achats de petits matériels en machinisme agricole ». Tu as sillonné, pendant un an, les routes de France à la rencontre des responsables de coopératives. Ainsi est né le groupement d'achat national « COSIMAT ». Tu es parti en retraite avec, à ton actif, ce dernier succès.

Pour tes proches collaborateurs tu as été un collègue fiable, un excellent commercial, un dirigeant très attaché à la CASAM. Un homme enraciné dans le passé de la coopérative mais l'esprit ouvert au changement, à l'innovation. Tu as été un homme attachant, toujours souriant, gai et plein d'humour. Pour beaucoup de collègues de travail tu es devenu bien davantage. Un ami.

Lors de notre dernière rencontre, tu me disais : *« Depuis que Thérèse m'a quitté, je vis seul dans ma maison. Mais, j'ai encore de la chance. Je suis bien entouré. Une aide-soignante est présente le lundi et le jeudi. Et, tous les jours, une personne vient faire la cuisine et manger avec moi. J'ai aussi la chance d'être entouré de mes 2 enfants, 4 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. »*

Marcel, merci pour tout ce que tu as fait, pour tout ce que tu nous laisses. Tu t'éloignes de nous aujourd'hui. Mais ceux qu'on aime et qu'on admire ne nous quittent jamais vraiment.

Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous espèrent que, dans ton éternité, nous te reverrons.

Au revoir Marcel. Au revoir Monsieur Dumarche.